



## **Le CQCD se réjouit du nouveau programme d'aide d'urgence aux PME**

**Montréal, 3 avril 2020** – Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) se réjouit, au nom de ses membres et des milliers de petits détaillants québécois, de l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement du Québec concernant l'adoption d'un nouveau programme visant à venir en aide aux petites et moyennes entreprises touchées par les répercussions de la COVID-19.

Ce programme, qui vise à soutenir, pour une période limitée, le fonds de roulement des entreprises dont la situation financière est précaire, afin qu'elles soient en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer leurs activités, est accueilli avec un certain soulagement du côté des détaillants.

Les 150 millions de dollars additionnels destinés aux PME dans l'ensemble des régions du Québec apportent un appui considérable à de nombreux détaillants dans le contexte difficile actuel et de l'espoir de traverser cette tempête.

Le CQCD remercie le gouvernement pour tous ses efforts en vue de supporter le commerce de détail qui, rappelons-le, est un moteur essentiel à la vitalité de l'économie québécoise et des régions du Québec, ainsi que le deuxième plus grand employeur privé au Québec.

\*\*\*

### **À propos du Conseil québécois du commerce de détail**

Le CQCD est une association représentant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions », afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

- 30 -

Source : Conseil québécois du commerce de détail

Renseignements : Karina Serei  
Directrice des communications  
[kserei@cqcd.org](mailto:kserei@cqcd.org)  
514-842-6681 #202